

Usage

Les clous podotactiles forment une bande d'éveil à la vigilance sur mesure dans le but d'informer les personnes déficientes visuelles de la présence de plusieurs marches.

Le relief et le contraste visuel des clous permettent aux visiteurs de repérer le haut de l'escalier.

Rappel de la loi



Arrêté du 1 Aout 2006 article 7-1°2 Sécurité d'usage :

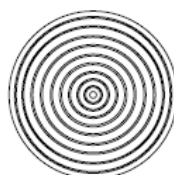
« En haut de l'escalier, un revêtement de sol doit permettre l'éveil de la vigilance à une distance de 0,50 m de la première marche grâce à un contraste visuel et tactile. »

L'utilisation des Bandes d'éveil à la vigilance doit se faire conformément aux dispositions de la norme NF P 98-351..

Dimensions	Diamètre : 25 mm, épaisseur hors sol : 5 mm
Milieu de pose	Intérieur et extérieur (en haut d'un escalier)
Conformité	Norme NF P98-351, largeur réduite
Mise en oeuvre	± 150 pour une bande de largeur réduite (40 cm) ± 220 pour une bande standard (60 cm)
Produit associé	Gabarit de positionnement (réf. D-DOTPOS)
Finition	9 Stries (à préciser lors de la commande)



vue en plan
Ø 25 mm



Composition



ALUMINIUM
NG-EVI/CL/AL



Inox 316L
NG-EVI/CL/IN₃₁₆



LAITON
NG-EVI/CL/LT



CUIVRE
NG-EVI/CL/CU